AVIS PUBLIC

RÉFECTION DES RANGS ST-ÉTIENNE, ST-HENRI ET DES PONCEAUX – RIRL

RÉFÉRENCE TETRA TECH QI INC. : 42474TT

APPEL D'OFFRE PUBLIC

La Municipalité de Scott demande des soumissions pour l'exécution des travaux décrits sommairement ci-après :

- Décohésionnement de la structure de chaussée et travaux connexes pour correction du drainage sur une longueur approximative de 2 600 mètres sur le rang St-Étienne et sur une longueur approximative de 1 330 mètres sur le rang St-Henri.
- Récupération des matériaux décohésionnés et leur remplacement par la mise en place de géotextiles de renforcement, de séparation et filtration et d'une épaisseur de 200 mm de matériaux granulaires MG-20, sur une longueur approximative de 950 mètres sur le rang St-Étienne.
- Mise en place d'enrobé bitumineux sur le rang St-Étienne (2 600 mètres) et sur le rang St-Henri (1 330 mètres).
- Remplacement ou reconstruction de trois (3) ponceaux, en fonction des localisations suivantes :
  - 300 mm Ø (86241-06-000-01207), rang St-Étienne ;
  - 750 mm Ø (86241-06-000-00119), rang St-Étienne ;
  - 900 mm Ø (86870-01-010-3649), route Carrier.
- Travaux divers de reprofilage de fossés et d'empierrement autour de quatre (4) ponceaux à conserver, respectivement aux RTSS suivants : 86241-06-000-00002/00119/00642/00119 sur le rang St-Étienne.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles sur le site du Système Électronique d'Appel d'Offres (S.E.A.O) (www.seao.ca), le 27 juillet. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Toute soumission doit, pour être validement considérée, être préparée sur la formule fournie sur le site du SEAO.

Le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité de Scott est Mme Marie-Michèle Benoît, téléphone : (418) 387-2037.

Les soumissions devront être reçues et être physiquement au bureau municipal de Scott, téléphone : (418) 387-2037 **avant** 11**h00, heure locale,** le **17 août 2021.** Elles seront ouvertes publiquement à la salle du conseil municipal immédiatement après l'heure limite.

La Municipalité de Scott n'accepte pas de recevoir des soumissions transmises par voie électronique.

La Municipalité de Scott se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À SCOTT, ce 26 juillet 2021

_____

Marie-Michèle Benoît,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussignée, Marie-Michèle Benoit, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26 juillet 2021

_____

Marie-Michèle Benoit
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière